Communication à caractère publicitaire. Veuillez vous référer à toutes les caractéristiques et à tous les objectifs du fonds disponibles dans le prospectus du fonds et dans le document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

DORVAL ASSET MANAGEMENT
DONNER DE LA VALEUR À VOS VALEURS

DORVAL DRIVERS SMID CONTINENTAL EUROPE

Part R (EUR) - Acc

GESTION ACTIONS

Reporting mensuel au **31 mars 2025**

Actif net du fonds	Valeur liquidative	Date de création Part R	Code ISIN	Code Bloomberg
11.1M€	**138.01€**	**10 janv. 2014**	**FR0011645621**	**DFMSCER FP EQUITY**

Gérants : Frédéric Ponchon • Gilles Sitbon

Pays d'enregistrement

OBJECTIF DE GESTION ET PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Doté du label « ISR » et éligible au PEA, Dorval Drivers SMID Continental Europe vise à accompagner de manière responsable et engagée les petites et moyennes entreprises de croissance en Europe continentale. Le fonds cherche à dégager, sur une durée minimale de placement recommandée de 5 ans, une performance supérieure à son indice de référence Bloomberg Europe DM ex UK Small Cap Net Return Index EUR dividendes nets réinvestis (code Bloomberg EXUSCNE Index). Il est composé d'un cœur de portefeuille avec plus de 80% investis dans des sociétés de petites et moyennes capitalisations qui bénéficient de tendances structurelles porteuses et/ou d'un modèle économique d'exception. Une portion satellite est investie de manière dynamique pour capitaliser sur les opportunités thématiques et factorielles conjoncturelles. Cette gestion active et de conviction est encadrée par un processus de gestion rigoureux qui place les facteurs de durabilité au cœur de sa démarche. Classé article 8 au sens de la SFDR, il disposera d'une proportion minimale de 40% d'investissements durables.

COMMENTAIRE DE GESTION MENSUEL

L'incertitude augmente en mars avec les risques de droit de douane de Trump à venir et une paix en Ukraine qui se fait attendre. De façon positive, l'annonce du plan de relance allemand soutient les marchés européens qui se comportent mieux que le marché américain. Le fonds est en retrait par rapport à son indice de référence (Bloomberg Europe DM ex UK Small Cap NR), de part notamment les publications en demi-teinte d'Amplifon, Assystem et IMCD. Les principaux contributeurs positifs sont Spie, Elis et Greenergy, les premiers contributeurs négatifs sont Amplifon, Assystem et IMCD.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'Indicateur Synthétique de Risque (ISR ou SRI) est un indicateur global du risque du produit résultant de la combinaison de deux risques : le risque de marché et le risque de crédit. Il est sur une échelle de 1 (risque le plus faible mais qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de risque) à 7 (risque le plus élevé).

Label ISR

Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

RISQUES DU FONDS

Les investissements en actions sont susceptibles de connaître d'importantes variations de cours. Le fonds est exposé aux risques spécifiques, notamment le **risque de perte en capital**, le risque actions, le risque lié à la taille de capitalisation, le risque de change, le risque lié à l'usage de produits dérivés, le risque de durabilité. Le capital investi n'est pas garanti. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds.

HISTORIQUE DE LA PERFORMANCE NETTE DEPUIS CRÉATION (%)

Reporting mensuel au **31 mars 2025**

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les calculs de performance sont réalisés dividendes nets réinvestis pour l'OPCVM et pour l'indicateur de référence. A compter du 31/12/2024, l'indice de référence retenu pour le calcul de la commission de surperformance est l'indice Bloomberg Europe DM ex UK Small Cap Net Return Index EUR dividendes nets réinvestis suite au changement de stratégie opéré sur le fonds. L'indice de référence est libellé en euro.

PERFORMANCE NETTE DEPUIS LA CRÉATION

Active share

L'active share évalue la différence de composition d'un portefeuille actions par rapport à son indice de référence.

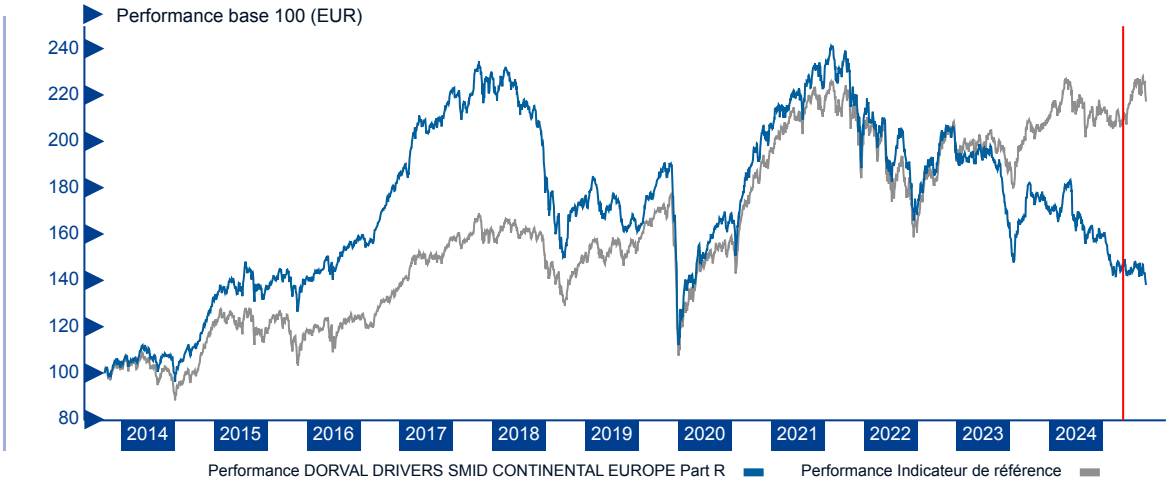

Performances nettes cumulées

	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds - Part R	-4.70%	-5.54%	-14.24%	-5.54%	-19.57%	-35.73%	9.54%	3.37%	38.01%
Indicateur de référence	-3.35%	3.64%	0.79%	3.64%	0.42%	5.17%	76.64%	77.99%	117.13%
Ecart	-1.36%	-9.17%	-15.03%	-9.17%	-19.99%	-40.90%	-67.10%	-74.62%	-79.12%

Performances nettes annualisées

	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds - Part R	-13.70%	1.84%	0.33%	2.91%
Indicateur de référence	1.70%	12.05%	5.93%	7.15%
Ecart	-15.39%	-10.21%	-5.60%	-4.24%

Performances nettes calendaires

	2025 - YTD	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	-
Fonds - Part R	-5.54%	-19.80%	-3.82%	-20.29%	25.17%	2.87%	18.67%	-29.52%	32.06%	15.48%	29.56%	-
Indicateur de référence	3.64%	0.45%	14.02%	-17.11%	23.35%	5.45%	28.21%	-17.40%	24.19%	3.26%	24.32%	-
Ecart	-9.17%	-20.25%	-17.85%	-3.18%	1.82%	-2.59%	-9.55%	-12.12%	7.87%	12.22%	5.23%	-

HISTORIQUE DE LA PERFORMANCE NETTE DEPUIS CRÉATION (%)

Reporting mensuel au **31 mars 2025**

PRINCIPAUX MOUVEMENTS

Achats	BECHTLE	Renforcements	APERAM
Ventes		Allègements	GEA GROUP AG GECINA SA BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

Nombre de lignes totales actions	32
5ère lignes actions	29.9%
10ère lignes actions	50.1%
Capitalisation boursière médiane	4,309.2 M€

Top 10 Actions	Pays	Secteur	Poids	Thématiques d'investissement
MULTITUDE PLC	Suisse	Sociétés financières	8.5%	Consommation européenne
SPIE SA	France	Industries	7.6%	Transition énergétique et environnementale
BAWAG Group AG	Autriche	Sociétés financières	5.0%	Financières
NEXANS SA	France	Industries	4.5%	Transition énergétique et environnementale
GEA GROUP AG	Allemagne	Industries	4.3%	Consommation européenne
ROBERTET S A	France	Technologie	4.3%	Consommation européenne
ARCADIS	Pays-Bas	Industries	4.1%	Transition énergétique et environnementale
REPLY FRAZION	Italie	Technologie	4.0%	Digitalisation de l'économie & IA
ELIS	France	Industries	4.0%	Consolidation sectorielle / Champions du build-up
IMCD NV	Pays-Bas	Industries	3.8%	Consolidation sectorielle / Champions du build-up

CONSTRUCTION DE PORTEFEUILLE

Reporting mensuel au **31 mars 2025**

Répartition géographique *

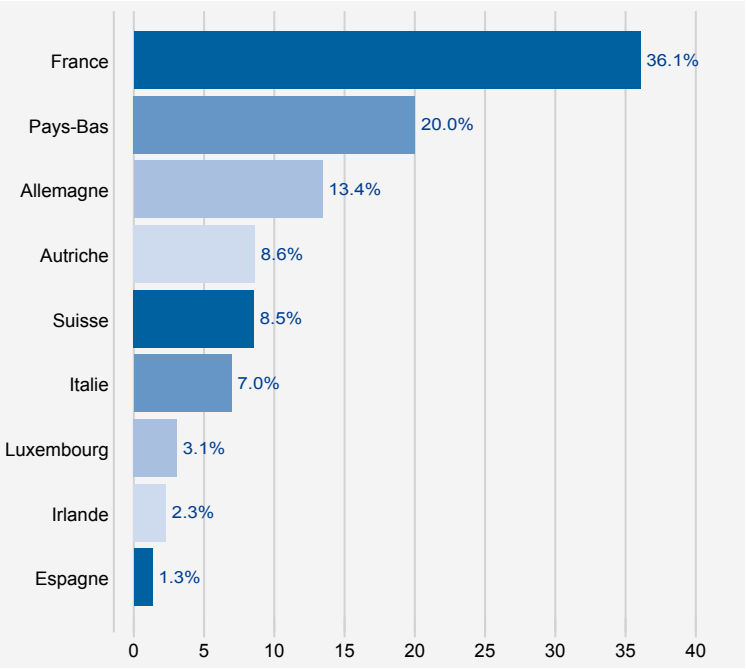

Répartition sectorielle *

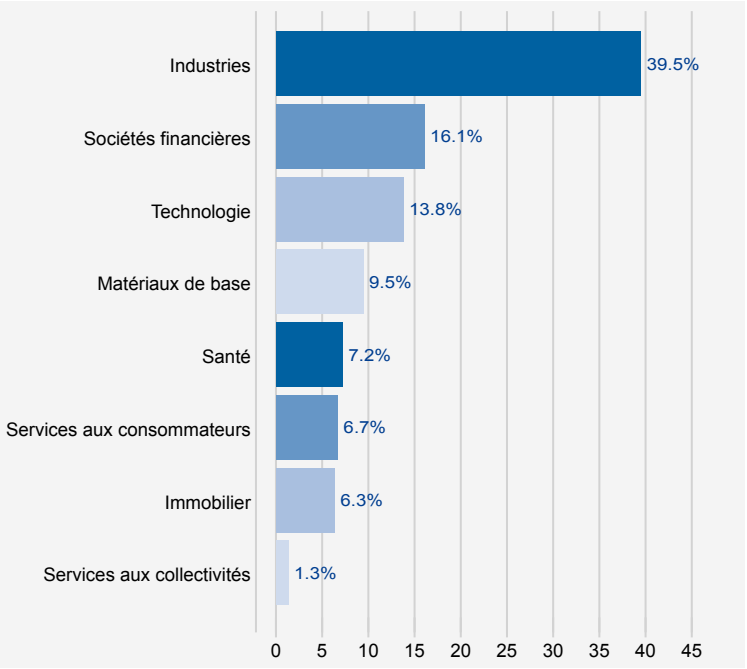

Répartition par devise

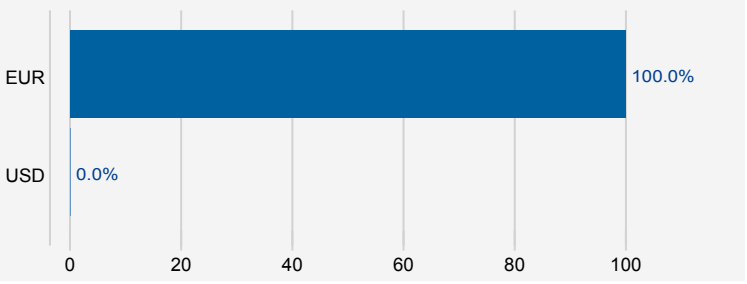

Répartition par capitalisation *

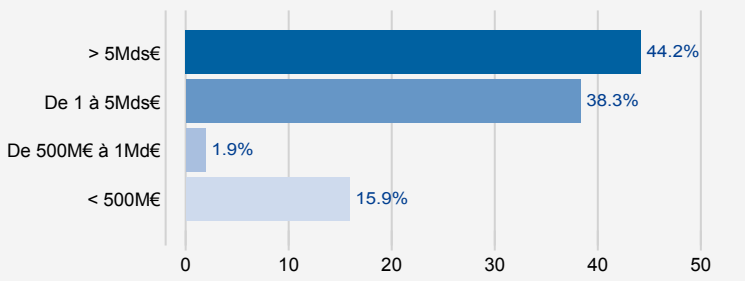

* Pourcentage du portefeuille investi en actions titres vifs hors dérivés

VALORISATION 2025

Multiple de capitalisation des bénéfices - Ratio P/E	15x
Croissance des bénéfices par action	27%
EV/EBIT	9x
Rendement	4%

Source Bloomberg / Dorval AM

Répartition par classes d'actifs

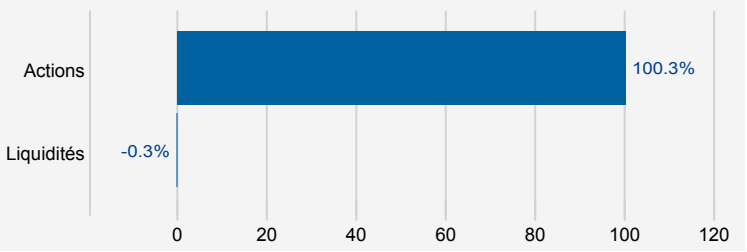

ANALYSE DE RISQUE

Ratio	1 an	3 ans	5 ans
Ratio de Sharpe	-1.47	-0.99	0.03
Bêta	1.12	0.96	0.92
Alpha	-0.41	-0.30	-0.16
Ratio d'information	-2.57	-1.94	-1.27
Volatilité - Part R	15.60	16.43	17.47
Volatilité indicateur	12.11	14.92	16.84
Tracking Error	7.77	7.95	8.03

Ratio	Valeur	Date
Gain maximum enregistré	150.30%	du 16/10/2014 au 12/11/2021
Perte maximale enregistrée	-52.19%	du 23/01/2018 au 18/03/2020
Délai de recouvrement	582	jours
Fréquence de gain	56.30%	par mois

CARACTÉRISTIQUES ET RISQUES DU FONDS

Reporting mensuel au **31 mars 2025**

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique	FCP
Domicile juridique	France
UCITS	Oui
Horizon de placement	5 ans
Classification AMF	Actions de pays de l'Union Européenne
Eligibilité au PEA	Oui
Eligibilité au PEA-PME	Non
Devise	EUR
Souscripteurs concernés	Tous Souscripteurs

Date de création	10 janv. 2014
Date de 1ère VL de la part	10 janv. 2014
Société de gestion	Dorval Asset Management
Dépositaire	Caceis Bank France
Valorisateur	Caceis Fund Administration
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Règlement des souscriptions	J + 2 ouvrés

Execution des ordres - Heure de Paris

Pour les ordres passés avant 13h00, souscriptions et rachats sur prochaine VL

Règlement des rachats	J + 2 ouvrés
Décimalisation de la part	Oui
Investissement minimum	Un millième de part
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	2% max
Commission de rachat	Néant
Frais de gestion et de fonctionnement	2.00 %
Indicateur de référence	Bloomberg Europe DM ex UK Small Cap NR EUR

Commission de surperformance

20% de la surperformance en territoire positif par rapport à l'indicateur de référence (voir en page 8)

METHODOLOGIE MORNINGSTAR ©2025 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations ; (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées ; (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. La notation Morningstar s'applique aux fonds disposant d'au moins 3 ans d'historique. Méthodologie détaillée disponible ici : http://global.morningstar.com/equitydisclosures/

METHODOLOGIE QUANTALYS disponible sur le site https://www.quantalys.com/Whoarewe/Methodology

DORVAL DRIVERS SMID CONTINENTAL EUROPE
Part R (EUR) - Acc

DORVAL ASSET MANAGEMENT
DONNER DE LA VALEUR À VOS VALEURS

GESTION ACTIONS

REPORTING DE PERFORMANCE ESG

Reporting mensuel au **31 mars 2025**

APPROCHE ET METHODOLOGIE ISR

En tant qu'investisseur de long terme, nous sommes convaincus de notre rôle à jouer pour orienter l'épargne financière vers une économie plus responsable et durable. Une transition pour laquelle notre engagement incite et influence les acteurs de l'économie réelle à adapter leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance ; un statut d'investisseur responsable qui nous engage tant vis à-vis de nos clients et partenaires qu'auprès des entreprises dans lesquelles nous prenons des participations.

Depuis 2004, Dorval Asset Management privilégie une approche basée sur un dialogue actionnarial à travers une démarche pragmatique et collaborative favorisée par notre présence au capital – que la politique de vote de Dorval Asset Management conforte – et par nos rencontres régulières avec les entreprises. Notre méthodologie place la Gouvernance au cœur de l'analyse ESG et peut donc minimiser certains risques/ opportunités environnementaux ou sociaux. Le pilier "Gouvernance" représente à minima 40% de la note ESG, note issue de la méthodologie ISR propriétaire de Dorval AM.

Pour autant, ce sont bien les trois piliers E, S et G qui sont retenus pour l'analyse extra financière des valeurs de l'univers d'investissement initial et intégrés à l'évaluation des dirigeants.

Pour plus d'informations sur nos méthodologies, consultez notre site internet : https://www.dorval-am.com/fr_FR/notre-expertise-esg/

METHODOLOGIE PROPRIETAIRE DE NOTATION

Fondée sur les informations issues de nos partenaires MSCI, Ethifinance et ISS et de données de recherche interne, notre méthodologie propriétaire ESG permet d'établir une notation des émetteurs au sein des univers d'investissement de chaque fonds.

Elle repose sur les principes suivants :

* Détermination et pondération interne des enjeux ESG après prise en compte des spécificités sectorielles, géographiques et de taille de capitalisation

* Notation ESG de chaque émetteur en fonction de son exposition aux enjeux identifiés et de la gestion de celle-ci

Les équipes de gestion et les analystes financiers et extra-financiers prennent en compte plus de 30 enjeux ESG fondés sur un ensemble d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs et mettent plus particulièrement l'accent sur 12 d'entre eux.

La note extra-financière (entre 0 et 100, 100 étant la meilleure notation) est établie sur chacun des trois piliers, E, S et G. L'exclusion de 30% de l'univers d'investissement concerne les sociétés les moins bien notées et celles ayant une note éliminatoire sur au moins l'un des piliers. Les émetteurs ayant une note environnementale ou de gouvernance inférieure à 40 ou une note sociale inférieure à 30 sont exclus de même que tous ceux dont la note extra-financière globale est inférieure à 40. (cf règle spécifique en page 8)

Notre méthodologie repose en partie sur des données élémentaires provenant d'un provider externe. Notre méthodologie place la Gouvernance au coeur de l'analyse ESG et peut donc minimiser certains risques/opportunités environnementaux ou sociaux. L'approche best-in universe (cf Définitions) peut créer des biais sectoriels assumés

STRATEGIES ESG

Intégration	Best in universe	Engagement	Exclusion
✓	✓	✓	✓

NOTATION - METHODOLOGIE PROPRIETAIRE

68.6

	ESG	E	S	G	Couverture
Fonds	68.6	74.3	59.5	73.8	91%
Univers d'investissement	68.2	73.9	58.4	74.7	100%
Ecart en %	+0%	+1%	+2%	-1%	-9%

Couverture : Calculée en pourcentage de l'actif hors liquidités

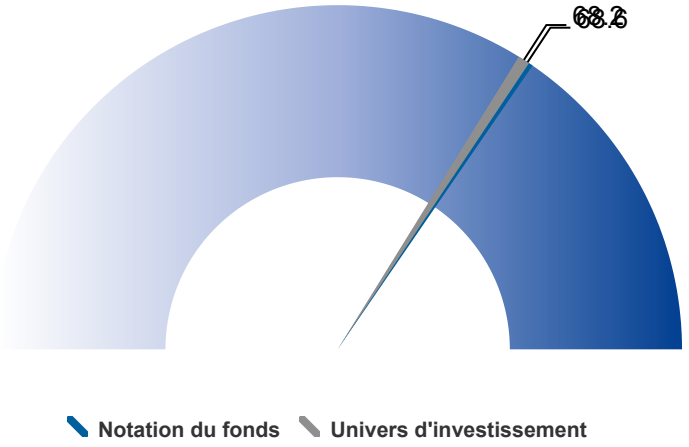

NOTATION DES 5 PREMIERES LIGNES DU FONDS

	ESG	E	S	G	Poids
SPIE SA	78.0	100.0	46.3	94.5	7.6%
BAWAG Group AG	78.5	80.9	75.9	79.7	5.0%
NEXANS SA	66.6	46.7	86.5	76.4	4.5%
GEA GROUP AG	80.6	73.0	84.4	86.2	4.3%
ROBERTET S A	67.1	76.1	51.9	66.4	4.3%

NOTATION - METHODOLOGIE PROPRIETAIRE

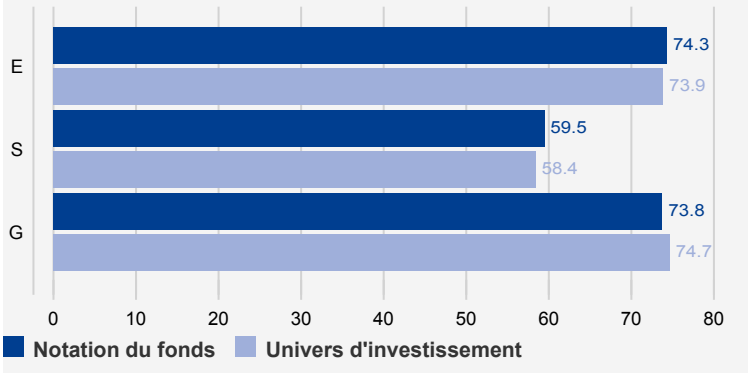

Sources : Dorval AM, MSCI - toutes les valeurs de l'univers sont pondérées par leur capitalisation boursière

REPORTING DE PERFORMANCE ESG

Reporting mensuel au **31 mars 2025**

PERFORMANCE ESG DU FONDS

L'approche retenue doit permettre également d'obtenir un meilleur résultat que l'univers d'investissement des titres éligibles sur les deux premiers indicateurs d'intensité ESG suivants :

Indicateur	Définition	Evaluation ESG			Couverture		Evaluation ESG N-1 & N-2			
							2024		2023	
		Fonds	Univers	Δ	Fonds	Univers	Fonds	Univers	Fonds	Univers
Intégration des critères RSE dans la rémunération des dirigeants	Pourcentage des entreprises qui intègrent des critères extra-financiers dans la rémunération des dirigeants pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	**86%**	73%	1.2x	91%	98%	**55%**	73%	/	/
Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	**41.3**	38.3	+8%	91%	100%	**37.4**	38.3	**39.1**	/
Taux d'investissement durable	Un investissement est considéré durable, s'il passe 3 étapes successives et disqualifiantes : - Contribution positive à un objectif E ou S - Absence de préjudice important – (DNSH) - Bonnes pratiques de gouvernance	**77%**	68%	1.1x	91%	100%	**61%**	68%	**66%**	/

Sources : Dorval AM, Bloomberg, MSCI, ONU - toutes les valeurs de l'univers sont pondérées par leur capitalisation boursière

Couverture : Calculée en pourcentage du poids total des sociétés

LES 5 PRINCIPALES CONTRIBUTIONS AUX ODD (EN % DU FONDS)

74.6%	52.5%	47.2%	46.0%	31.3%

La somme des ODD peut être supérieure à 100%, toutes les valeurs contribuant à un ou plusieurs ODD. Fondés sur les données de MSCI, les calculs reposent sur l'alignement des sociétés aux 17 Objectifs de Développement Durable pondéré du poids des sociétés dans le fonds.

LA CONTRIBUTION A LA TRANSITION CLIMATIQUE (EN %)

Le taux de contribution à la transition représente la proportion d'émetteurs présents dans les secteurs d'activités à fort impact climatique (Code NACE A à H et L) et disposant d'un plan de transition climatique considérés comme crédibles en cohérence avec des cadres de références alignés avec les objectifs climatiques fixés par l'Accord de Paris. Cet indicateur s'appuie sur une méthode d'évaluation des stratégies de transition climatique des entreprises sur la base d'une analyse des trajectoires de décarbonation, une analyse des moyens et de la gouvernance mis en place par les entreprises.

Sources: Méthodologie de notation propriétaire RAISE

REPARTITION DE LA NOTATION ESG PAR QUINTILE

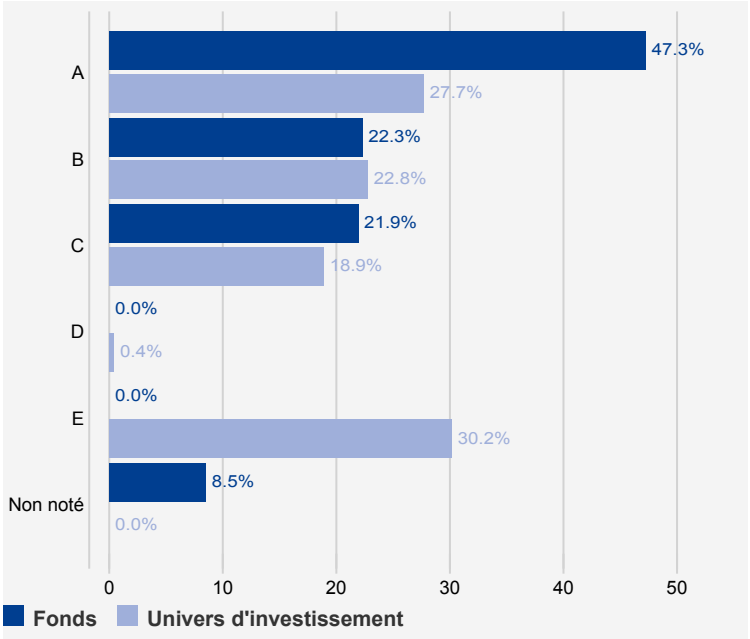

Sources: Méthodologie de notation propriétaire RAISE

POUR EN SAVOIR PLUS

Nos pratiques extra-financières peuvent également s'illustrer au travers de nos actions d'engagement et de nos statistiques de votes, le rapport climat et le rapport PAI du fonds. N'hésitez pas à cliquer sur les liens ci-dessous pour les découvrir.

Plateforme VDS Statistiques de votes | Rapport climat | Rapport PAI | Rapport d'engagement

DÉFINITIONS

Reporting mensuel au **31 mars 2025**

Active share ou "part active" : L'active share évalue la différence de composition d'un portefeuille actions par rapport à son indicateur de référence. Nous calculons : somme des valeurs absolues des différences des poids entre le fonds et l'indicateur de référence divisée par deux.
Alpha : coefficient qui mesure l'excédent de performance, positif ou négatif, réalisé par un fonds par rapport à ce que son risque de marché (mesuré par son indicateur de référence) peut justifier. Nous calculons : Alpha = MoyenneFonds - (MoyenneIndice * Beta).
Bêta : Sensibilité d'un fonds aux mouvements de marché (représenté par son indicateur de référence). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds amplifie les évolutions de son marché de référence à la hausse comme à la baisse. Au contraire, un bêta inférieur à 1 signifie que le fonds a plutôt tendance à moins réagir que son marché de référence. Nous calculons : Beta = CovarianceFondsIndice / VarianceIndice ; • CovarianceFondsIndice : la covariance des performances hebdomadaires du fonds et de l'indicateur de référence; • VarianceIndice : la variance des performances hebdomadaires de l'indice ; • MoyenneFonds, MoyenneIndice : les moyennes des performances hebdomadaires du fonds et de l'indice.
Croissance des bénéfices par action : Evolution des bénéfices des sociétés dans lesquels le fond est investi, pondéré par le poids de ces actions dans le fonds.
Délai de recouvrement : Temps exprimé en jour que le fonds met pour dépasser la plus haute valeur liquidative sur la période indiquée.
DNR : Dividendes nets réinvestis
L'€STR (European Short Term Rate) est un nouvel indicateur de référence monétaire, calculé et publié par son administrateur la Banque Centrale Européenne (BCE), qui remplace progressivement un autre taux court, l'EONIA, depuis le 2 octobre 2019. L'€STR représente le taux d'intérêt interbancaire de référence du marché de la zone euro. Il est établi chaque jour sur la base de données récupérées auprès de plusieurs Banques européennes.
EV/EBIT : Ce ratio consiste à diviser la valeur d'entreprise par le résultat d'exploitation. Ce ratio permet de déterminer la vitesse à laquelle un investisseur sera remboursé de son investissement dans une entreprise qu'il reprend intégralement.
Fréquence de gain : Ratio du nombre d'observations positives sur le nombre total d'observations depuis la création du fonds.
Gain maximal enregistré : Gain maximal enregistré historiquement par le fonds.
Perte maximale enregistrée : Perte maximale enregistrée historiquement par le fonds.
Ratio d'information : Le ratio d'information représente la performance relative du fonds ajustée pour chaque point de volatilité consenti par rapport à l'indicateur de référence du fonds. Nous calculons : RatioInfo = MoyenneDiff / StdDevDiff ; • MoyenneDiff : La moyenne des différences de performances entre le fonds et l'indicateur de référence ; • MoyenneStdDev : L'écart type des différences de performances entre le fonds et l'indicateur de référence.
Ratio P/E : Le PER se calcule en divisant le cours d'une action par le bénéfice net par action. Le PER permet d'évaluer la valeur d'un titre par rapport aux prix des titres de sociétés du même secteur : plus le PER est faible, plus l'action est considérée comme bon marché.
Ratio de Sharpe : Indicateur de la surperformance du fonds par rapport au taux sans risque divisé par le risque pris(volatilité du fonds). Le ratio de Sharpe mesure la performance marginale par unité de risque. Plus le ratio de Sharpe est élevé plus le fonds à un rendement ajusté du risque élevé. Nous calculons : RatioInfo = (PerfsFondsAnnualise - TauxSansRisque) / (FondsStdDev * Sqrt(52)) ; • PerfFondsAnnualise : la performance annualisée du fonds sur l'horizon ; • TauxSansRisque : La performance annualisée de l'€STER sur l'horizon ; • FondsStdDev : l'écart type des performances du fonds.
Rendement : Le rendement correspond au taux de rendement des actions. Ce rendement correspondant au montant des dividendes versés par les sociétés dans lesquels le fond est investi, divisé par le prix de ces actions.
Risques : Les données de risques se calculent sur un horizon donné en consommant les performances hebdomadaires.
Tracking Error : Elle représente l'écart type de la série des différences entre les rendements du portefeuille et les rendements de l'indicateur de référence. Un tracking error élevé implique un écart important, à la hausse comme à la baisse, du fonds à l'indicateur de référence.
Volatilité : Amplitude de variation d'un instrument financier sur une période donnée. Une volatilité élevée signifie que le cours du titre varie de façon importante, et donc que le risque associé à la valeur est grand.

DEFINITIONS DES STRATEGIES ISR (REPORTING ESG)
Best-in-universe : L'approche « Best-in-universe » consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité. Puisque les secteurs qui sont dans l'ensemble considérés comme étant les plus vertueux seront davantage représentés, cette approche peut créer des biais sectoriels assumés.
Engagement : La stratégie d'engagement comprend à la fois l'engagement actionnarial individuel (l'exercice de ses droits de vote et les échanges directs et constructifs avec des entreprises avec un suivi sur le long terme) et l'engagement actionnarial collaboratif (à travers différentes instances de places influentes) que la société de gestion met en œuvre pour inciter les entreprises et/ou décideurs publiques à prendre en compte les critères extra financiers.
Exclusion : La stratégie d'exclusion regroupe à la fois l'exclusion sectorielle (secteurs jugés néfastes pour la société) et l'exclusion normative (les entreprises ne respectant pas le Pacte mondial des Nations Unies et les entreprises sujettes à des controverses qu'elle estime incompatibles avec ses valeurs).
Intégration : Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont directement intégrés au processus de gestion du fonds, via une note ESG établie pour chaque valeur de l'univers d'investissement. La notation ESG participe à la fois à la définition de l'univers d'investissement éligible et comme une composante dans la phase de construction / gestion du portefeuille.
Label ISR : Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.lelabelisr.fr. Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.
Les émissions de **scope 1** concernent les émissions émises directement par l'entreprise dans le cadre de son activité. Les émissions de **scope 2** concernent les émissions émises indirectement par l'entreprise via sa consommation en énergie. Les émissions de **scope 3** concernent les émissions émises indirectement lors des différentes étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie, etc.).
Règle spécifique pour les petites capitalisations : Compte tenu de leur moindre capacité à produire l'information exigée et afin d'assurer une meilleure comparabilité des données entre ces émetteurs, pour les émetteurs dont la capitalisation boursière est inférieure ou égale à 1.1 milliard d'euros, ces minima sont de 20 pour les notes environnementales et sociales, de 30 pour la note de gouvernance et reste de 40 pour la note synthétique ESG.

COMMISSION DE SURPERFORMANCE
La Société de gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de 5 ans maximum, toute sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

MENTIONS LÉGALES - AVERTISSEMENT ET RISQUES PRODUIT

Toutes les données concernant l'OPCVM sont extraites de l'inventaire comptable et de Bloomberg pour les indices et les caractéristiques des valeurs détenues en portefeuille.

Ce document promotionnel est un outil de présentation et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la règlementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le DIC/KID doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Dans l'hypothèse où l'OPCVM fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié. Les performances futures sont soumises à l'impôt, lequel dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et est susceptible de changer à l'avenir.

Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le DIC/KID (document d'informations clés). Pour une information complète sur les orientations stratégiques et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DIC/KID et des autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.dorval-am.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion.

DORVAL ASSET MANAGEMENT
Société anonyme au capital de 493 876.50 euros
RCS Paris B 391392768 - APE 6630 Z - Agrément AMF n° GP 93-08
Siège social : 111 boulevard Pereire - 75017 Paris
www.dorval-am.com

CONTACTS : DORVAL ASSET MANAGEMENT

111 boulevard Pereire 75017 Paris
Tél. : 01 44 69 90 44
Fax. : 01 42 94 18 37
www.dorval-am.com

Philippe CORMON
T : +33 1 83 75 81 34 - philippe.cormon@dorval-am.com
Louis ABREU
T : +33 1 87 75 81 24 - louis.abreu@dorval-am.com

DORVAL ASSET MANAGEMENT
DONNER DE LA VALEUR À VOS VALEURS

MENTIONS LÉGALES DU DISTRIBUTEUR NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Reporting mensuel au **31 mars 2025**

NATIXIS
INVESTMENT MANAGERS

Le présent document a été rédigé par Dorval Asset Management. La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. Le fonds ne peut pas être vendu dans toutes les juridictions ; l'autorité de tutelle locale peut limiter l'offre et la vente de ses actions exclusivement à certains types d'investisseurs.

Le traitement fiscal de la détention, de l'acquisition et de la cession des actions ou parts du fonds dépend du statut ou du traitement fiscal de chaque investisseur, et peut changer. Veuillez consulter votre conseiller financier si vous avez des questions. Il est de la responsabilité de votre conseiller financier de s'assurer que l'offre et la vente des actions du fonds sont conformes aux lois nationales en vigueur.

Le présent document n'est fourni qu'à titre d'information. Les thèmes et processus d'investissement, ainsi que les participations et les caractéristiques du portefeuille, sont valides à la date indiquée et peuvent être modifiés. Les références faites à un classement, une note ou une récompense ne sont pas une garantie des performances futures et fluctuent au fil du temps. Le présent document n'est pas un prospectus et ne constitue pas une offre d'actions. Les informations du présent document peuvent être ponctuellement mises à jour et peuvent être différentes des informations des versions antérieures ou futures du présent document.

Pour de plus amples informations concernant ce fonds, y compris les frais, dépenses et risques, veuillez contacter votre conseiller financier pour obtenir gratuitement un prospectus complet, un document « Informations clés », une copie des Statuts, les rapports semestriels et annuels et/ou d'autres documents et traductions inhérents à votre juridiction. Pour identifier un conseiller financier dans votre juridiction, veuillez contacter ClientServicingAM@natixis.com.

En France : Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS
Société Anonyme au capital de 178 251 690 euros
RCS Paris n° 453 952 681
43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris
www.im.natixis.com

DORVAL ASSET MANAGEMENT - Un affilié de Natixis Investment Managers
Société Anonyme au capital de 493 876.50 euros
RCS Paris B 391392768 - APE 6630 Z - Agrément AMF n° GP 93-08
Siège social : 111 boulevard Pereire - 75017 Paris
Tél +33 1 44 69 90 44 - Fax +33 1 42 94 18 37
www.dorval-am.com